

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	28 avril 2026
Délibération N°	17
Date de la convocation	17 avril 2026
Objet	7.10 Divers - Clôture financière d'opération - 0369 Serignan - Résidence Le Clos des Pins - Construction de 24 logements individuels groupés

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HERAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Christophe MORALES, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Michèle AUDOUARD, Manar BOUIDA, Véronique CALUEBA, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Gilbert FOUILHE,
Serge RABINEAU
Régine ILLAIRE
Laure TONDON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Christophe DESTAING qui a donné pouvoir à MME ARTIERES
Denis MAULANDI qui a donné pouvoir à M MORALES
Jacques RIGAUD qui a donné pouvoir à MME BOUIDA
Nicole MORERE qui a donné pouvoir à MME CALUEBA
Sabine SCHURMANN qui a donné pouvoir à M GAUDY
Valérie REYNES qui a donné pouvoir à MME PESTEIL
Patricia WEBER qui a donné pouvoir à M GAUDY

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260428-20260428-17-DAF-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

Objet : 7.10. DIVERS – Clôture financière d'opération – 0369 SERIGNAN – Résidence Le Clos des Pins – Construction de 24 logements individuels groupés

Le 28 avril 2026,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2, n° AD/230625/H/2 et n° AD/300326/H/1 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la fiche financière et comptable de l'opération de construction de 24 logements individuels groupés de la résidence Le Clos des Pins située à Sérignan.

Considérant que le prix de revient de l'opération peut être définitivement arrêté,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ARTICLE 1^{er}

D'arrêter définitivement le prix de revient de l'opération suivant le tableau n°1 du document annexé à la présente reprenant le montant des honoraires, des travaux effectués (T.C.E., lots séparés ...),

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer tout acte ou tout document utile à ce sujet. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication. Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260428-20260428-17-DAF-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

0369 SERIGNAN
Résidence Le Clos des Pins
Construction de 24 logements individuels groupés

TABLEAU N° 1

<u>Prix de revient de l'opération</u>	
- Charges Foncières (terrain,notaire,branchements)	1 026 032,29
- Construction (TCE, lots séparés ...)	2 558 295,42
- Honoraires (ingénierie, contrôle technique....)	348 181,00
TOTAL :	3 932 508,71

TABLEAU N° 2

<u>Financement de l'opération</u>	
A) Financement Principal	
- Prêt CDC Plus Construction	1 144 418,00
- Prêt CDC Plus Foncier	487 312,00
- Prêt CDC Plai Construction	572 750,00
- Prêt CDC Plai Foncier	296 595,00
- Prêt CDC Booster	360 000,00
S/Total I	2 861 075,00
B) Financement Complémentaire	
- Prêt Action Logement	36 000,00
S/Total I	36 000,00
C) Subventions	
- Subvention Etat (Aide à la Pierre)	73 800,00
- Subvention Conseil Départemental (production)	324 000,00
- Subvention Agglo Béziers	60 000,00
- Subvention Eneadis	29 713,67
- Subvention Régionale	27 000,00
S/Total II	514 513,67
D) Affectation Fonds Propres C/10672	
	520 920,04
TOTAL	3 932 508,71